

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 JANVIER 2023

Règlement local de publicité : l'exécutif métropolitain désavoué

La majorité NUPES avait voulu faire du règlement local de publicité (RLP) un marqueur fort de sa politique. Aujourd'hui l'avis défavorable rendu à l'unanimité par la commission d'enquête publique sonne comme un cinglant désaveu pour Bruno BERNARD et plus particulièrement son vice-président Philippe GUELPA-BONARO et Benjamin BADOUARD, co-président du groupe Les écologistes et ancien président du collectif Plein la vue.

Nous tenons à saluer le travail mené en toute indépendance par la commission d'enquête qui, dans les motivations de son avis défavorable, pointe des éléments que nous avons eu l'occasion de mettre en exergue lors de nos interventions en conseils métropolitains*.

C'est par exemple le cas :

- du processus même d'élaboration de ce RLP avec des modifications des orientations pas ou peu intégrées à la concertation,
- de la dichotomie opérée pour les bâches de chantier entre les bâtiments classiques et les bâtiments monuments historiques,
- de l'absence d'étude d'impact économique et social sur la filière locale de publicité qui rassemble quelques 2 500 emplois mais il est vrai que le vice-président de la Métropole avait déclaré que ces personnes n'avaient qu'à changer de travail...

Enfin, comment ne pas relever l'avis négatif de l'Etat sur ce projet de RLP, le Préfet recensant de nombreuses dispositions contraires à la loi, selon lui...

Nous attendons désormais de connaître les enseignements que le Président de la Métropole entend tirer de cet avis négatif et les modifications qu'il compte apporter à ce qui était alors décrit par son vice-président comme le « fruit de l'intelligence collective »**...

* Conseil du 25 janvier 2021 (intervention de Jean MÔNE, p°88), conseil du 13 décembre 2021 (intervention de Philippe COCHET, p°97), conseil du 27 juin 2022 (intervention de Véronique SARSELLI, p°78)

** Gazette des communes, 26/07/22



Les signataires :

Philippe COCHET, président du groupe, maire de Caluire-et-Cuire | **Lucien BARGE**, maire de Jonage | **Pascal BLACHE**, maire de Lyon 6e | **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, adjointe de Bron | **Richard BRUMM**, conseiller du 3e arrondissement de Lyon | **François-Noël BUFFET**, sénateur | **Carole BURILLON**, conseillère municipale du 3e arrondissement de Lyon | **Sandrine CHADIER**, maire de Craponne | **Pascal CHARMOT**, maire de Tassin-La-Demi-Lune | **Claude COHEN**, maire de Mions | **Doriane CORSALE**, 1ère adjointe de Saint-Priest | **Chantal CRESPIY**, conseillère municipale de Caluire-et-Cuire | **Laurence CROIZIER**, conseillère municipale de Lyon | **Catherine DUPUY**, 1ère adjointe de Rillieux-la-Pape | **Nadia EL FALOUSSI**, adjointe de Saint-Priest | **Myriam FONTAINE**, conseillère municipale de Sathonay-Camp | **Séverine FONTANGES**, conseillère municipale de Charbonnières-les-bains | **Gilles GASCON**, maire de Saint-Priest | **Christophe GIRARD**, conseiller municipal de Vénissieux | **Lionel LASSAGNE**, conseiller métropolitain | **Christophe MARGUIN**, conseiller métropolitain | **Jean MÔNE**, conseiller métropolitain | **Dominique NACHURY**, conseillère métropolitaine | **Gaël PETIT**, conseiller métropolitain | **Clotilde POUZERGUE**, maire d'Oullins | **Christophe QUINIOU**, maire de Meyzieu | **Michel RANTONNET**, maire de Francheville | **Véronique SARSELLI**, maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon | **Luc SEGUIN**, conseiller municipal de Marcy-L'étoile | **Jean-Jacques SELLES**, maire de Chassieu | **Julien SMATI**, maire de Rillieux-la-Pape | **Alexandre VINCEDET**, député